

3.2 Moulin de Vert (GE 14)

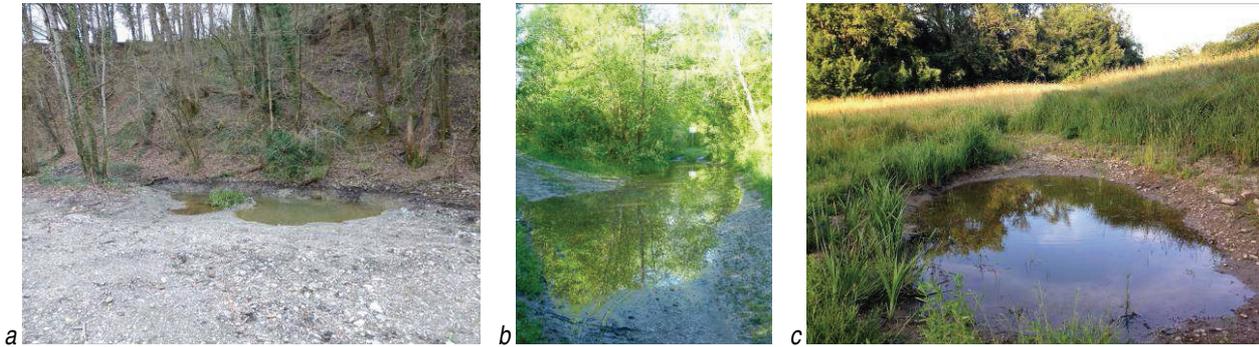


Fig.3.2.1 : a) résurgence du chemin d'accès, b) zone du chemin inondé, c) une des « gouilles de Vernaz ».

Description du site et des aménagements :

Le site OBat du Moulin de Vert est l'un des plus étendu du canton (plus de 80ha), avec de nombreux plans d'eau répartis sur tout le secteur* :

- 4 plans d'eau principaux (Hainard, Est, Isles et Ouest),
- 1 plan d'eau lié à la nappe du Rhône (étang didactique),
- Une petite dépression en aval de la Dronde,
- L'étang Marlia, et 4 petites dépressions liées à des résurgences le long du chemin d'accès,
- Le bassin de rétention du Moulin,
- une zone humide et l'étang aval de Pré-Fleuri,
- Une zone humide et quelques petites dépressions dans les bois de Treulaz,
- Une douzaine de petits plans d'eau (créés durant l'hiver 2014-2015) en limite de la zone agricole/boisée sur le secteur « Au Vernaz »),
- L'étang du pré de Bonne.

Données batrachologiques antérieures :

Le secteur du Moulin-de-Vert a la chance d'avoir été suivi pour la révision du plan de gestion (ECOTEC) en 2010, ce qui fournit une bonne base de comparaison. Les résultats principaux étaient l'absence de l'alyte, du sonneur, du calamite et de la salamandre, une bonne présence du crapaud commun (200-400), de la grenouille rousse (500-1000) et, dans une moindre mesure, de la grenouilles agile (50-100) et des tritons alpestre (50-200), crêté (50-200) et palmé (20-50).

Les données historiques fournies par le CSCF ne sont que rarement chiffrées et nous permettent uniquement (en plus des autres espèces déjà mentionnées) de noter la présence du calamite et du sonneur jusqu'en 1992, ainsi qu'une surprenante (et unique) observation d'alyte en 2010.

* Les différents plans d'eau du secteur sont décrits plus exhaustivement dans le PG de 2010, et ne sont donc pas repris ici.

Visites 2015 : 30/03, 01/04, 03-04/04 (N), 01-02/05 (N), 06-07/05 (N), 18/05, 21-22/05 (N), 10-11/06 (N), 22.07.

Effectifs des espèces recensées :

Espèce	Effectif estimé	Remarques
Grenouille rousse	700-1000	Bonnes populations réparties sur tout le secteur
Grenouille agile	50-100	Petites populations localisées, mais bien réparties.
Crapaud commun	300-600	Bonnes populations ; surtout autour des étangs Hainard et Est.
Triton alpestre	50-100	Présence très localisée
Triton palmé	50-100	Présence très localisée
Tritons crêtés	50-100	Présence très localisée
Sonneur à ventre jaune	0	Disparu depuis 1992.
Crapaud calamite	1 ?	Présence nouvelle, mais probablement occasionnelle.
Salamandre tachetée	2-10	(Re-)découverte sur 2 secteurs : à affiner.
Grenouilles verdâtres	> 1000	Réparties sur tout le secteur

Autres espèces rencontrées : brochet, vairon, gardon.

Discussion :

Les espèces les plus abondantes (crapaud commun et grenouille rousse) restent à priori stables ou se sont même légèrement développées ces dernières années.

La grenouille agile reste ponctuellement présente sur plusieurs secteurs, et a colonisé avec succès les gouilles de Vernaz.

Les tritons palmés, alpestres et crêtés sont toujours principalement concentrés dans l'étang Marlia, dans des proportions similaires et avec une bonne production de larves, ce qui devrait permettre d'augmenter progressivement les tailles de populations, pour autant qu'aucun poisson n'y soit introduit (accès facilité par le débroussaillage).

Le crapaud calamite retrouvé le long du chemin (voir image a) provenait certainement de la Petite Grave. En effet, plusieurs individus ont été observés en déplacement entre ce site et la gravière d'Aire-la-Ville, où ils se sont reproduits. Cela signifie qu'un plan d'eau créé dans le Moulin-de-Vert et ciblé pour le calamite pourrait être rapidement colonisé.

La salamandre tachetée a été retrouvée à la fois dans le secteur du Moulin (2 adultes) et dans les résurgences au bord du chemin d'accès (~15 larves). Malgré les prospections le long de la Dronde et autour de ces observations, aucune larve n'a pu être trouvée dans le premier secteur, et aucun adulte dans le second. Ces deux points étant situés à environ 1,5 km l'un de l'autre, il n'est pas impossible qu'il s'agisse de la même population, mais cela reste à confirmer.

Il s'agit de toute manière d'une excellente nouvelle*, et des suivis complémentaires permettront certainement d'affiner nos connaissances sur la dynamique et la répartition de l'espèce dans le secteur.

* Sa présence est connue le long du nant des crues, à moins d'1 km de là, mais bien que recherchée, elle n'avait jusqu'ici jamais été observée dans le Moulin-de-Vert.

La donnée d'alyte accoucheur (2010) est étonnante au vu de sa répartition genevoise et reste à suivre, mais aucun autre individu n'a été vu ou entendu depuis. L'apport au travers de matériaux de gravières pourrait expliquer sa présence ponctuelle.

Les grenouilles verdâtres possèdent des effectifs très importants sur tout le périmètre, principalement en zone ensoleillée. Ubiquistes, elles colonisent tous types de plans d'eau et possèdent de grandes capacités de dispersion. Les gouilles de Vernaz, ont par exemple été très rapidement colonisées.

Quant à l'évolution des différents plans d'eau :

- Les 4 plans d'eau principaux (Hainard, Est, Isles et Ouest), sont très piscicoles et le succès de reproduction des amphibiens reste limité au crapaud commun et aux zones les moins profondes pour les autres espèces (roselières et magnocariçaises).
- Le plan d'eau lié à la nappe du Rhône (étang didactique, piscicole), n'a hébergé que des grenouilles rieuses et des crapauds communs de passage.
- La petite dépression en aval de la Dronde, n'a vu que des grenouilles rousses de passage, mais aucune ponte.
- L'étang Marlia a été un succès pour les 3 espèces de tritons. Les grenouilles verdâtres y sont également présentes, mais la situation ombragée a semble-t-il limité leur prolifération.
- 3 des 4 petites dépressions liées à des résurgences le long du chemin d'accès ont hébergé des larves de salamandre. Elles se sont asséchées rapidement en été mais deux d'entre elles ont peut être permis la métamorphose de quelques individus. Ces plans d'eau ont par contre été très régulièrement « remaniés » par le public (construction de barrages et autres œuvres éphémères), sans que l'on puisse dire si cela a eu un impact sur la survie des larves.
- Alors que le bassin de rétention du Moulin, abritait chaque année plus d'une cinquantaine de pontes de grenouilles rousses, aucune n'a été retrouvée en 2015, ce qui est surprenant. Soit l'attrait des nouvelles gouilles de Vernaz a attiré les animaux, soit les coupes effectuées autour de berges les ont perturbées.
- La zone humide de Pré-Fleuri s'atterrit de plus en plus et seules quelques pontes de grenouilles rousses ont été recensées.
- La zone humide et les petites dépressions dans les bois de Treulaz, continuent à produire des grenouilles rousses et agiles.
- Les 12 nouvelles « gouilles de Vernaz » ont bien fonctionné puis qu'elles ont rapidement accueilli des pontes de grenouilles rousses et agiles. Une partie (la moitié environ) sont arrivées à terme, les autres s'étant asséchées. Celles qui étaient encore en eau ont ensuite rapidement été colonisées par les *Pelophylax sp.*
- L'étang du pré de Bonne se remplit progressivement de sédiments, mais a encore accueilli des pontes de grenouilles rousses et agiles, ainsi que quelques tritons crêtés.

Connectivité :

La circulation des espèces à l'intérieur du périmètre ne pose aucun problème. Si le Rhône peut permettre l'exportation de certains individus vers d'autres sites en aval, aucune colonisation par l'amont n'est possible (barrage de Verbois), et la traversée en ligne droite par des individus (sonneur ou calamite) venant des Teppes de Véré est peu réaliste.

Par contre la récente arrivée du calamite à la Petite Grave, et les déplacements régulièrement observés sur la route du Moulin de la Ratte (crapaud commun, grenouille rousse et grenouille agile) suggère une remise en réseau très favorable au secteur. La manière dont sera réaménagé le site de la Petite Grave et l'évolution du trafic sur la route du Moulin de la Ratte détermineront son efficacité.

Les projets de gravières sur le plateau de Cartigny sont également à suivre et évaluer avec attention, car selon les profondeurs atteintes, ils pourraient perturber les écoulements d'eau, si ce n'est dans les nappes profondes au moins sur l'écoulement superficiel et la perméabilité/drainages des surfaces. Ces éléments déterminent fortement l'humidité de tout le secteur du Moulin-de-Vert.

Les éventuelles zones humides présentes seront probablement utilisées comme relais par les amphibiens (principalement le calamite) et la gestion adéquate des plans d'eau pendant l'exploitation sera importante.

Proposition de mesures :

Les mesures mises en place ces dernières années semblent porter leurs fruits, et si on souhaite voir le retour du calamite sur ce site, maintenant qu'il est présent à courte distance, il s'agira de :

- Créer une ou plusieurs zones humides pionnière favorable au calamite (MG 22 du Plan d'action Calamite), et prévoir tant le curage de la zone humide que la fauche/pâturage des milieux terrestres adjacents (maintenir une zone rase durant toute la période de reproduction, soit d'avril à septembre).

Pour les autres espèces,

- Recreuser les étangs de Bonne et la zone humide (amont) de Pré-Fleuri (prévoir une intervention tous les 10 ans).
- Laisser se développer les ronciers le long du chemin d'accès (4 résurgences à salamandre et Marlia) pour éviter les dérangements et le relâché de poissons.
- Laisser une zone boisée/arbustive se développer autour du bassin de rétention du Moulin.
- Augmenter les connaissances sur la salamandre dans le secteur.

Documents de référence :

- PG Moulin de Vert, 2010 (ECOTEC)
- PA Calamite, 2014 (KARCH-GE)
- PA Alyte, 2014 (KARCH-GE)
- PA Sonneur, 2011 (S&T)